NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/11447
14 août 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a reçu le 14 août 1974 une communication du Ministre des affaires étrangères de Chypre lui transmettant le message ci-après de M. Xanthos Clerides, un des membres les plus anciens de la Chambre des représentants, qui a été désigné par M. Glafcos Clerides, président par intérim de Chypre, pour le remplacer dans ses fonctions pendant son absence.

Le Gouvernement chypriote fait savoir qu'au mépris de la résolution sur Chypre adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité et demandant un cessez-le-feu immédiat, les troupes et les avions turcs poursuivent leurs attaques et continuent d'étendre leur zone de contrôle. Le Gouvernement chypriote attend la mise en application immédiate de la résolution du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu et prie en même temps le Secrétaire général de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer l'application intégrale de cette résolution. Il saisit cette occasion pour faire savoir officiellement qu'au cours des raids aériens et des bombardements aveugles d'aujourd'hui, des hôpitaux et d'autres établissements non militaires ont été attaqués et qu'il y a eu des victimes parmi les patients et parmi les civils.

Il demande que le texte du présent message soit distribué comme document officiel du Conseil de sécurité.

(Signé) Xanthos CLERIDES

---

74-22493